

## Relever le défi

Relever le défi de la consolidation de la paix n'est pas chose aisée – c'est un acte de foi. Le Canada a posé cet acte en 1996 avec le lancement de l'**Initiative canadienne de consolidation de la paix**

L'Initiative est un programme conjoint du ministère canadien des Affaires étrangères et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la consolidation de la paix intéressant à la fois le domaine de la sécurité internationale et celui du développement. Deux objectifs d'égale importance sous-tendent l'Initiative : aider les pays en conflit dans leurs démarches en faveur de la paix et de la stabilité, et développer la capacité du Canada en matière de consolidation de la paix et promouvoir sa participation aux initiatives de paix internationales. Ces objectifs sont interactifs et interdépendants.

### Le Fonds canadien de consolidation de la paix

Doté d'un budget de 10 millions de dollars pour l'exercice 1997-1998 et d'autant pour 1998-1999, le Fonds est administré par l'ACDI. Il a pour objet d'accroître l'expérience considérable de l'ACDI dans les activités relatives à la consolidation de la paix ainsi que l'expérience politique du ministère des Affaires étrangères à l'échelle internationale. En créant un mécanisme d'intervention rapide, le gouvernement du Canada peut répondre aux besoins urgents dans les pays et les régions où éclate un conflit, tout en faisant connaître les compétences canadiennes en matière de consolidation de la paix.

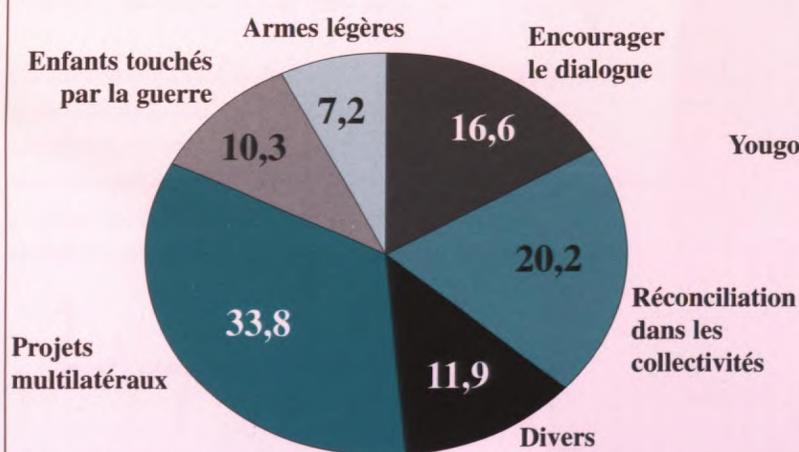
Le Fonds canadien de consolidation de la paix est destiné à stimuler les initiatives locales de consolidation de la paix en servant de catalyseur. Il permet de répondre rapidement aux situations urgentes de consolidation

de la paix dans les pays en développement, en appuyant à court terme des interventions ciblées à un tournant décisif du processus de consolidation de la paix. Ces interventions aident à créer un environnement dans lequel la paix durable et le développement à long terme deviennent possibles. Elles font appel aux capacités locales, aux compétences canadiennes et aux ressources internationales pour mettre en œuvre des projets et accompagner le processus de consolidation de la paix. Le Fonds appuie des activités liées à la prévention des conflits ainsi qu'au règlement des situations postérieures aux conflits et à la reconstruction. Dans la mesure du possible, l'accent est mis sur les besoins de la consolidation de la paix qui ont été dégagés et définis à l'échelon local.

Depuis que le Fonds est devenu opérationnel, en avril 1997, une quarantaine de projets ont fait l'objet d'un financement. Il s'agit, entre

### Le Fonds de consolidation de la paix

Secteurs de dépenses (pourcentages)



(Du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 août 1998)

Projets par région (pourcentages)

